

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Bulletin Périodique - 4ème année - N° 80

26/II/73

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

Assemblée Générale Statutaire

Les membres sont invités à l'Assemblée Générale qui se tiendra le lundi 3 décembre à 20 H., au Café de la Paix, à Wavre.

1. Election du Comité. Sortants et rééligibles : Mr J. Viroux, Vice-Président et Mr P. Jottard, Trésorier. Candidatures éventuelles à remettre à Mr G. Otten, au plus tard le 3/12 à 20 H.

2. Tombola payante.

Belgique	2	Epaulette	0	Cote :	1.100 frs
	602	Pris. de Guerre	xxx	" :	200 frs
	I329/32	Pris. Politique	xxx	" :	50 frs
	I344/48	Zoo d'Invers	xxx	" :	100 frs
	I354/58	Grand'Place	xxx	" :	60 frs
France	I288/91	Résistance	xxx	" :	65 frs
St Marin	290/95	Reconstruction	xxx	" :	300 frs

3. Réalisations inter-membres : pages 2 - 5 - 6 et 7.

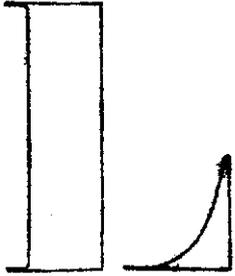
4. Cotisations: 100 frs (75 frs pour les moins de 25 ans). Entre les mains du trésorier ou par virement au CCP II.48 de la Banque De Bienne et Cie, Wavre pour le compte n° CD 2229 " Cotisations-Club Philatélique de Wavre ".

5. Inscriptions aux nouveautés : 200 F par pays et par série (300 F pour la France - 400 F pour Monaco) en rappelant les séries dési-rées. Règlement intégral au plus tard le 20/12/73 à 20 H.

6. Le Monde des Philatélistes: Abonnement ou réabonnement à cette revue par versement de 270 frs au CCP 795064 de Mr P. Jottard, Wavre ou entre ses mains les 3 ou 20 décembre 1973 (dernière limite)

Le Comité.

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	adjugés à
I	Belgique	5I9/26	XX	550	250	
2		568/72(568xx)	XXX	35	I7	
3		603/I2	XX	I00	45	
4		6I5/22	XX	90	40	
5		623/24	XX	I60	72	
6		639/40	XX	90	40	
7		647/52	XX	I00	45	
8		66I/69	XX	I30	58	
9		697/98	XX	70	3I	
I0		699/700	XXX	I5	7	
I1		728/36	XX	200	90	
I2		798/802	XX	20	9	
I3		8I2	XXX	70	35	
I4		943/45	XX	950	380	
I5		97I/72	XXX	30	I5	
I6		I0I1 & I0I2	XX	33	I4	
I7		I0I9	XXX	I2	6	
I8		I026A/I027B	XXX	I3	6	
I9		I109/I0	XXX	40	20	
20		I12I	XXX	25	I2	
21		I153/58	XXX	230	I15	
22		I195/97	XXX	35	I7	
23		I2I4/I5	XXX	20	I0	
24		I2I6/2I	XXX	I50	75	
25		I24I/42	XXX	55	27	
26		I243/45	XXX	60	30	
27		I246/48	XXX	28	I4	
28		I253	XXX	20	I0	
29		I272/77	XX	90	40	
30		I28I/83	XXX	I7	8	
31		I286	XXX	60	30	
32		I290/92	XXX	I7	8	
33		I298/99	XXX	20	I0	
34		I307/I2	XXX	70	35	
35		I3I3/I4	XXX	I5	7	
36		I3I5/I7	XXX	20	I0	
37		I32I+I327+I328	XXX	I2	6	
38		I344/48	XXX	90	45	
39		I35I+I352/53	XXX	I0	5	
40	Monaco	652/53	XXX	30	I5	
41		654/57	XXX	I4	7	
42		658	XXX	60	30	
43		659	XXX	I5	8	
44		660	XXX	34	I7	
45		66I	XXX	40	20	
46		662	XXX	45	23	
47		663	XXX	30	I5	
48		664/74	XXX	I70	85	
49		675/76	XXX	28	I4	
50		677/82	XXX	I00	50	
5I		683/87	XXX	230	I15	



Histoire de la Poste aux Lettres 307

A. DE ROTHSCHILD

es convois postaux par chemin de fer sont de 2.291 par jour et la longueur totale exploitée de cette façon est de 2.416 milles. Les expéditions postales par les routes ordinaires arrivent à 3.831 desservant un trajet de 8.541 milles; enfin, l'administration met à profit l'intermédiaire de 117 voies de communication par bateaux à vapeur. En somme, la Poste allemande accomplit un parcours de 15.436.580 milles, à savoir :

7.750.116 milles par chemins de fer;
7.636.609 milles par voies de terre ordinaires;
99.855 milles par voies d'eau.

Le chiffre des lettres déposées aux bureaux s'élève à 422.539.498, dont 35.069.850 à destination du rayon postal même d'expédition, et celui des journeaux transportés à 1.143.876 exemplaires représentant 226.368.255 numéros. Le total des lettres restées en souffrance a été de 944.394, et sur cette quantité, il en a été définitivement mis au rebut 162.901 ou 4 centièmes pour 100 sur l'ensemble des lettres confiées à la Poste.

L'expédition des paquets sans déclaration de valeur et celle des lettres et paquets avec déclaration de la valeur a porté sur 47.459.476 articles. La valeur déclarée de ces envois atteint le chiffre énorme de 4.116.063.299 thalers (soit en francs 15.435.237.371) et un poids de 133.310.903 kilos. Il a été délivré, en outre, 11.351.366 mandats de Poste représentant une somme de 150.623.112 thalers (le thaler vaut 3,75 Fr.) Le nombre des expéditions acceptées avec condition de faire suivre le remboursement, s'est élevé à 4.521.168, valant 15.533.568 thalers.

Le mouvement total des valeurs, dans les seules limites du territoire postal allemand, a été de 4.032.086.497 thalers, se répartissant sur 30.810.134 expéditions. Il s'est vendu 475.333.918 timbres-poste, enveloppes et bandes timbrées, d'une valeur nominale de 16.684.551 thalers, et le bénéfice net de l'administration accuse une somme de 4.404.663 thalers, ou 1.096.787 thalers de plus qu'en 1871.

o
o o o
o

.../...

L'uniformité de la taxe pour le transport des correspondances est une mesure si simple et si rationnelle que, depuis le jour où l'Angleterre en a inauguré la pratique sur son territoire, frayant ainsi la route du progrès au reste des nations, chacun s'est demandé comment il se faisait que la même idée ne fût pas venue plus tôt à quelque réformateur. On a sérieusement discuté la question de savoir si M. Rowland Hill pouvait bien être considéré comme le réel inventeur des timbres-postes, et si, en scrutant les annales des divers Etats européens, il ne serait pas possible d'y trouver, à une date s'éloignant plus ou moins de l'année 1843 (qui est celle de l'exploitation du procédé Hill), une ou plusieurs inventions qui ôteraient à ce procédé le mérite de la priorité, et montreraient une fois de plus qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil. Commençons par le dire : ces précédents ont été trouvés, et il demeure certain que l'idée d'une taxe uniforme avait été entrevue par d'ingénieux esprits, ailleurs qu'en Angleterre, et longtemps avant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Est-ce à dire pour cela que la découverte de M. Hill ne soit qu'une imitation, et qu'on ne doive le considérer que comme un arrangeur habile qui a exhumé, en la rajeunissant par les détails d'exécution, la conception de ses devanciers ? Tel n'est pas notre avis. Il est d'abord plus que probable que M. Rowland Hill, lorsqu'il songeait à la réforme postale, ignorait le nom aussi bien que l'entreprise de l'obscur magistrat français qui, après la Fronde, inventa un mode uniforme de correspondance en "port payé", dans l'intérieur de Paris seulement. Ajoutons que l'invention française et le procédé anglais diffèrent par un point essentiel : M. Rowland Hill, en livrant son idée au public, a demandé qu'elle fût immédiatement appliquée par les préposés de l'Etat, et qu'on abandonnât les anciens errements postaux; l'inventeur français, au contraire, s'était bien gardé d'empiéter sur les attributions de la surintendance; il sollicitait seulement un privilège pour transporter d'un point à un autre de Paris (service qui alors n'était pas fait par l'administration royale) les correspondances privées, préalablement revêtues ou entourées de ses "billets de port payé", que nous avons décrits. Comme on le voit, la ligne de démarcation est bien tranchée entre les deux systèmes, et M. Hill a sur son précurseur l'avantage d'un concept général, d'un projet qui embrasse tout un ensemble de réformes, au lieu de se concentrer sur un très-mince détail de service local. C'est là le côté vraiment neuf et original de son invention; c'est là ce qui fait qu'en dépit des deux ou trois précédents historiques qui le priment comme date, M. Hill peut revendiquer l'honneur de cette découverte; il est le créateur des timbres-poste au même titre que Molière est le créateur de l'Avare; et quoique Plaute ait écrit l'Aululaire, on ne mentionne guère celle-ci que pour rappeler la supériorité de celui-là, et pour reconnaître combien l'original est pâle et incolore auprès de la prétendue imitation.

(à suivre)

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
52	Belgique	615/22 bd d.f.	xxx	90	45	
53		674/89 "	xxx	170	85	
54		Serv.25x6+26x4	xxx	68	34	
55		BF I7	xxx	135	70	
56		Serv.28&30 bl. de 4	xxx	24	12	
57	Belgique	II74/75 x 2	xxx	60	30	
58		II76/81	xxx	260	130	
59		II76/81	xxx	260	130	
60		II82/87	xxx	190	95	
61		II82/87	xx	190	75	
62		II88/90	xxx	85	42	
63		II88/90	xx	85	35	
64		II91/92 x 2	xxx	80	40	
65		II95/97 x 2	xxx	70	35	
66		II98/I203	xxx	160	80	
67		II98/I203	xxx	160	80	
68		I205/I2II	xxx	150	75	
69		I205/I2II	xxx	150	75	
70		I212/I2I3 x 2	xxx	48	24	
71		I214/I5 x 2	xxx	40	20	
72		I216/2I	xxx	150	75	
73		I216/2I	xxx	150	75	
74		I222/23 x 2	xxx	46	23	
75		I225/30	xxx	140	70	
76		I225/30	xxx	140	70	
77		I231/32 x 2	xxx	50	25	
78		I243/45	xxx	60	30	
79		I243/45	xxx	60	30	
80		I246/48 x 2	xxx	56	28	
81		I250 x 2	xxx	50	25	
82		I251/52x2	xxx	50	25	
83		I253 x 2	xxx	40	20	
84		I254 x 2	xxx	40	20	
85		I255/58	xxx	70	35	
86		I255/58	xxx	70	35	
87		I260/6I x 2	xxx	50	25	
88		I262/68	xxx	130	65	
89		I262/68	xxx	130	65	
90		I267 A Carnet	xxx	300	150	
91		I267 B "	xxx	325	160	
92		I271/77	xxx	90	45	
93		I272/77	xxx	90	45	
94		I278/80 x 2	xxx	50	25	
95		I281/83 x 2	xxx	34	17	
96		I284/85 x 2	xxx	36	18	
97		I286	xxx	60	30	
98		I286	xxx	60	30	
99		I287/89	xxx	60	30	
I00		I287/89	xxx	60	30	
I01		I290/92 x 2	xxx	34	17	
I02	I293/97	xxx	71	35		
I03	I293/97	xxx	71	35		
I04	I298/99 x 2	xxx	48	24		
I05	I304/05 x 2	xxx	50	25		

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Ad jugés à
I06	Belgique	7 s/l	0	I25	90	
I07		I0 s/l	0	I25	80	
I08		II s/l	0	I25	I00	
I09		I8 s/l 0 Evergem	0		80	
I10		I8 s/l	0		40	
I11		26&27 s/EP T. n° 45	0		I00	
I12		EP T. n° 28	0		30	
I13		30/31 s/l PD enc.	0		50	
I14		32 s/l au dos Est I	0		40	
I15		33	0	70	25	
I16		33 s/l PD enc.	0		80	
I17		33 s/l " "	0		90	
I18		EP t.45 + t. 45	0		30	
I19		idem	0		30	
I20		46 s/l	0		20	
I21		46 s/l	0		20	
I22		46 s/l	0		25	
I23		46 s/l	0		30	
I24		46 s/l	0		40	
I25		46 s/l	0		25	
I26		46 s/l	0		30	
I27		46 s/l	0		50	
I28		46 s/l	0		20	
I29		46 s/l	0		30	
I30		48 s/l	0		25	
I31		EP t. n° 56 + t.45	0		20	
I32		56 + 58x2 s/l	0		30	
I33		58 s/l	0		25	
I34		EP t. 60 + t. -EXPRES	0		I00	
I35		II3 s/l	0		20	
I36		I45 s/l Rec.	0		20	
I37		EP t. 30 cmes.	0		20	
I38		I95&206 s/l affr.I,25 rare. Ann. Crayon et flamme	0		30	
I39	I90 Perforé s/l	0		I0		
I40	207 s/l	0		I0		
I41	214 s/l	0		I0		
I42	240/44 s/l Rec.	0		250		
I43	248 s/l	0		20		
I44	256/57 s/l	0		20		
I45	257 s/l	0		I5		
I46	257 s/l	0		I5		
I47	EP t.285 +285+320x2	0		I40		
I48	256+304 s/l	0		30		
I49	EP t. 3I7	0		25		
I50	3I7 s/c	0		20		
I51	34I s/l	0		20		
I52	386 s/l	0		I0		
I53	422 x 2 + 845x3 s/l	0		I5		
I54	449 x II s/l Rec. TB	0		70		
I55	478 R.	XXX	350	I90		

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Ad jugés à	
I56	Belgique	479-484/85 s/l.	0		I5		
I57		743/47	xxx	400	200		
I58		I509 BF	xxx	I70	85		
I59		I463/65	xxx	I20	60		
I60		PA 6 s/EP	0		I5		
I61		Taxe I (2) ayant servis en I/2 Taxe	0	I20	50		
I62		Ch.F. 308 s/c.	0		5		
I63		" "	0		5		
I64		France	I4 a s/l. TB	0		40	

Quelques Abréviations

(à conserver soigneusement)

xxx = neuf sans charnière
 xx = neuf avec charnière
 x = neuf sans gomme
 0 = oblitéré
 PA = par avion
 Serv. = Service
 Ch. F. = timbre chemin de fer.
 BF = bloc feuillet
 Tél. = timbre télégraphe
 Préc. = précurseur
 (2) ou (3) ou ... = 2 fois ou 3 fois ou ...
 Pts = points
 s/l. = sur lettre
 s/fr. = sur fragment
 s/d. = sur devant de lettre
 s/c. = sur carte
 EP = entier postal
 P. = perception
 D. = distribution
 Amb. = ambulante
 V. = variété
 Bdf. = bord de feuille
 Cdf. = coin de feuille
 bl. de 4 = bloc de 4
 R. = Rare
 RR. = Très rare
 RRR. = très, très rare
 B. = beau
 TB. = très beau
 S. = Superbe
 Obl. = oblitération
 Céd. = cachet à date
 P.M. = poste militaire
 C.O. = Catalogue Officiel
 WB = Catalogue Willy Balasse
 Y.T. = catalogue Yvert et Tellier.

S O U P E R

Rappel

Le souper annuel du club aura lieu, cette année, le samedi 8 décembre à 20 H. au restaurant " Le Stop ".

Crème Cressonnière
Truite aux amandes
Rable de lièvre à la crème
Croquettes
Profiterolles au chocolat
Moka

Le tout : 430 frs (service et vins compris)
Le montant doit être en possession de Monsieur P. Jottard, avenue Benoit Bohy, 24, à Wavre, le lundi 3 décembre au plus tard. Son C.C.P. 795064. Les inscriptions seront encore reçues le jour de l'Assemblée Générale le soir à 20 H. , donc le 3/12. Mais attention, à 20 H. 15 , il sera trop tard !

Souvenirs sur l'Aviation

+ + + + + + + + + + +

Vers 1900, l'industriel Levavasseur avait conçu un moteur à explosion si léger que lorsque les premiers appareils de vol à moteur apparurent, les pilotes recherchaient un moteur qui leur convint.

C'est ainsi que l'année 1905, le capitaine Ferber équipait son aéroplane d'un moteur Antoinette, nom de la fille de Jules Gastambide, un généreux mécène qui avait favorisé les inventeurs et chercheurs de l'époque.

En 1906, une société Antoinette était constituée, avec Monsieur Gastambide comme Président et Blériot comme Vice-Président de la société. Blériot plaça même deux de ces moteurs sur ses premiers hydroplanes. Mais peu après, Blériot s'associa avec Voisin, reprenant les ateliers d'aviation Ed. Surcouf.

Puis en 1907, les deux associés se séparèrent et la société resta au nom des Frères Voisin.

Le grand pilote des "Antoinette" était Hubert Latham, concurrent malchanceux de Blériot dans la Traversée de la Manche. Grand sportif, Latham cherchait surtout à connaître l'aventure et les émotions. Cela le conduisit à chasser les grands fauves en Afrique et c'est lors d'une chasse aventureuse qu'il fut tué par un fauve.

Extrait de "Story-Post" n° 41

IV Les marques postales (I)

Tubise (1) BRUXELLES (2) TOURNAY (3) (T) (M) (4) (5) g = 4 (6)

Pour bien comprendre l'étude des marques postales anciennes, il faut distinguer

- A. L'ancien Régime
- B. La période française et ses suites
- C. Les cachets à date et les oblitérations.

A. L'ancien Régime.

Durant cette période, chaque directeur de bureau postal agit à sa guise, ce qui explique la multitude des cachets et des griffes que l'on peut rencontrer. Pratiquement, on trouve essentiellement les marques de port-dû, qui indique tout simplement le nom du bureau expéditeur. Ce sont:

- des marques manuscrites, toutes quasiment variables (1)
- des marques au tampon : linéaires : Bruxelles(2), Tournai(3)... rondes (une lettre dans un cercle ou un ovale): T (4) de Tournai M (5) de Menin ...

Le montant du port à percevoir à l'arrivée - inscrit par le bureau expéditeur - est mentionné le plus souvent à la main et s'exprime en sols (6). Ce montant est variable selon la distance entre le bureau expéditeur et le bureau destinataire.

Prochain article : La Période française et ses suites.

Petites annonces

Recherche tous timbres héraldiques, blasons, sceaux, etc de tous pays. J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.
Recherche toutes oblitérations mécaniques de Belgique.
J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.

E X P O S I T I O N S

Exposition Philatélique Provinciale du Brabant (Compétitive) 17/18-II
Mr J. Hoeyenbrugge a obtenu la médaille de vermeil pour sa collection " Les marques d'entrée en France - 1800/1838 ".

Exposition de Genappe - Prévente du Timbre "Solidarité" 8/9-12-73.
Trois membres du Club de Javre exposent, à l'occasion de cette manifestation : J. Rensonnet - G. Otten et J. Hoeyenbrugge.